



La zone de police 5269 se compose des communes de :

LA HULPE
LASNE
RIXENSART

Faits d'hiver

Ces dernières semaines, notre zone de police est malheureusement amenée à constater un nombre particulièrement important de vols dans les habitations. Cette recrudescence coïncide avec l'arrivée de l'hiver, période pendant laquelle les jours raccourcissent et sont de plus en plus sombres. Les cambrioleurs peuvent donc opérer plus facilement sans risquer d'être vus.

Pour profiter pleinement de vos fêtes de fin d'année, nous vous conseillons de redoubler de prudence et vous rappelons quelques gestes simples que vous pouvez adopter :

Rendez votre habitation bien visible et donnez l'impression qu'elle est occupée

- Dans la mesure où les cambrioleurs craignent d'être vus, nous vous conseillons de **placer, tout autour de votre habitation, des systèmes d'éclairage équipés de détecteurs de mouvement**. Ceux-ci s'allumeront dès qu'un intrus s'approchera de votre maison et créera un effet de surprise. S'ils sont placés de manière telle à ne pas s'enclencher dès qu'un animal passe, ils attireront l'attention de vos voisins.
- Il est important d'**entretenir régulièrement la végétation** afin d'éviter que vos plantations ne viennent créer des zones d'ombre ou n'entravent la vue sur les différents accès de la maison.
- Lorsque vous vous absentez, vous pouvez par ailleurs donner l'impression que votre maison est habitée en **installant une minuterie sur quelques lampes** et en les programmant pour que l'éclairage s'allume et s'éteigne alternativement dans différentes pièces, selon vos habitudes de vie.

Protégez vos biens

- Il est bien entendu important de **veiller à fermer correctement toutes les portes et fenêtres de votre maison (même à l'étage) lorsque vous vous absentez** et ce, même pour quelques minutes. Ne laissez donc jamais vos fenêtres en oscillo-battant en votre absence.
- Outre ces gestes qui peuvent paraître évidents, d'autres précautions peuvent également être prises comme **rentrer les échelles et outils de jardin** pouvant faciliter le travail des cambrioleurs.
- Il est également important de **ne pas laisser en évidence les biens attrayants et facilement transportables** (GSM, tablettes, matériel informatique, ...). Nous vous conseillons en outre d'enregistrer les numéros de série de vos appareils. Il vous suffit de tenir un inventaire avec une description de vos objets et leur numéro de série. Pour les bijoux et œuvres d'art, n'hésitez pas à y ajouter une photo (voir bulletin n°8). Ainsi, s'ils sont retrouvés après un vol, ils pourront être identifiés plus facilement.



Police

BULLETIN D'INFORMATION - PLP

Numéro : 12

12 décembre 2016



La zone de police 5269
se compose des
communes de :

LA HULPE
LASNE
RIXENSART

Surveillance des habitations inoccupées

Si vous envisagez de partir en vacances prochainement, nous vous rappelons que vous pouvez remplir la fiche "habitation inoccupée" afin de signaler votre absence à notre zone de police (voir bulletin n°5).

Conseiller en Prévention Vol

Pour obtenir des conseils supplémentaires, n'hésitez surtout pas à demander le passage de la Conseillère en Prévention Vol au numéro : 02/651.11.09 (voir bulletin n°4).

Enfin, n'hésitez pas à signaler tout agissement ou véhicule suspect aux services de police en formant le 101.